ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »
Art. 78 et 83 loi du 24/07/66
Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) JENCK NATHALIE agissant en qualité de CONSEILLER PROFESSIONNELS

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de MILLE EUROS 1 000 € a été versée à un compte bloqué 23128743936

Pour la société en formation SAS ABELA COACHING.

A l'agence de ESPACE PRO ET BP DE MERIGNAC.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
Mr ABELA NICOLAS	1 000 €

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à MERIGNAC le 21/09/2023

Signature,

"certifié conforme"

CRÉDIT AGRICOLE D'AQUITAINE
Espace Pro Bordeaux Rive Gauche
16 A, Avenue Pythagore
33700 MERIGNAC
Tél. 05 56 11 10 90 - Fax 05 56 97 71 94
pro.rivegauche@ca-aquitaine.fr